



Parmi les décisions prises par Peter Essoka, président du Conseil national de la Communication (CNC), il y a celle qui suspend de nouveau Benjamin Zebaze, Directeur de publication du journal Ouest-Littoral

Le journaliste d'un ton très dur a rapidement réagi Ma dernière suspension, la dixième depuis 1990 si mes souvenirs sont exacts, n'est qu'un épisode de la haine personnelle que me voue le président du Conseil national de la communication, Peter Essoka.

Ceux qui s'étonnaient de me voir plutôt actif sur le net comprennent maintenant pourquoi, avec cette énième suspension. Jamais je ne me laisserais embastiller par des imposteurs, dont certains n'ont jamais été à l'école. Ils peuvent par conséquent me suspendre comme ils veulent, cela ne m'empêchera pas de toucher un public toujours plus large sur le net. Pourquoi cette animosité du Cnc en mon égard ?

En réalité, cette récente décision du Cnc ne vise pas l'institution « ouest littoral », mais bien ma personne. Pourquoi ? Lorsque l'Evêque Joseph Befe Ateba, de regretté mémoire est nommé, certainement avec l'appui de son « beau frère » Belinga Eboutou, président du Conseil national de la communication, il se prend littéralement pour le pape. J'écris donc un article où j'explique qu'autrefois, jamais un Evêque n'aurait apporté un tel soutien à un régime satanique. L'Evêque, président du Cnc, porte plainte... au Cnc contre le journal et moi. Lorsque

mon collaborateur Ponus arrive à « l'audience », c'est l'Evêque qui la préside.

Avant le début de cette séance, avec les Suzanne Kala Lobé, Jean Claude Ottou (Ancien DGA de Mtn), s'offrent un petit déjeuner copieux avec des jus, des vins, des petits fours extrêmement rares, aux frais du contribuable. Personne ne pense à offrir un verre d'eau à mon collaborateur. On me dit que c'est dans leurs habitudes.

Lorsque j'arrive à la prochaine audience, je constate qu'ici aussi, on applique les petites manies de Yaoundé. On doit se lever quand l'Evêque passe. Je refuse de le faire, car même Jésus Christ ne demandait pas ça à ses disciples. Lorsque la séance débute, Suzanne Kala Lobé s'agite dans tous les sens, ce qui m'oblige à sortir de mes gongs.

Je rappelle au Conseil que c'est Sévérin Tchounkeu, Njawe et moi qui avons introduit cette dame dans la presse ; qu'elle n'a aucune leçon à me donner. Que nous l'avons porté comme un fardeau pendant des années, et sommes contents de nous en être débarrassé. La séance est tendue. Je demande la parole pour dire ceci : « Il faut que les choses soient claires entre nous.

Pour vous, Paul Biya est un dieu. Pour moi, il n'est qu'un imposteur qui tripatouille les textes pour s'éterniser au pouvoir et que je n'entends pas me soumettre à des gens qui ne pratiquent pas le même métier que moi car, je ne suis pas un griot ».

Peter Essoka est tellement surpris qu'il me dit que maintenant, il ne va plus me parler comme dirigeant du Cnc, mais comme un grand frère. Il estime que pour parler à un Evêque, il faut faire attention aux mots utilisés. Il me dit qu'il voulait juste qu'on parle de cela et non me sanctionner. On se sépare bons amis. Quelques jours après, j'apprend qu'il m'a suspendu pour 3 mois. Contrairement à ce que l'on pense, ce n'est pas Vision 4 qui a été le premier à porter plainte à ce machin, mais bien moi. Je porte plainte à l'Evêque Befe Ateba intuitu personnae. Il récuse le tribunal en disant qu'on ne peut le poursuivre avec des arguments d'un illetré. Le tribunal décide que l'affaire peut être jugée. En cours de procédure, l'Evêque décède.

J'entreprends donc de dénoncer ces gens avec mes modestes moyens. Car tout le clientélisme de Paul Biya est visible au Cnc. Des retraités comme Peter Esoka et Jean Claude Ottou sont sortis de l'oisiveté : j'ai alors demandé que ces derniers me disent jusqu'où ils sont allés à l'école, surtout Peter Esoka pour être capable de décrypter des textes complexes.

De quel diplôme peut-il se prévaloir ? On nous présente une dame qu'on dit agrégé d'université. Lorsqu'elle parle du droit, on dirait un enfant dans les montagnes afghanes parlant de poésie. Et depuis 2013, je crois, j'en suis à la 3ième suspension car à chacun des actes qu'ils posent, je ne cesse de leur rappeler des évidences : ils n'ont pas les moyens intellectuels pour occuper de tels postes, avec des diplômes ou distinctions de Cotonou. Une vengeance personnelle Depuis, alors qu'il refuse de répondre à mes multiples demandes d'interviews sur son cursus, il ne manque aucune occasion de chercher à me nuire.

Alors que Lazare Kaptué me traîne de tribunaux en tribunaux, il ose me convoquer afin de me condamner pour une affaire pendante devant un tribunal. Il y a un agrégé, un docteur en droit

au Cnc et ils ne savent pas que l'administration s'efface devant les tribunaux ?

Dans cette nouvelle affaire dont on m'annonce l'issue hier, j'apprends sur le net, par un compatriote, que je suis suspendu à cause de l'édition ayant pour titre: « Le sacre d'un roi fainéant ». Qui ignore pas que c'est ainsi que Paul Biya est qualifié partout dans le monde ? Si je n'avais pas à faire à de parfaits ignorants et surtout des incultes quasi congénitaux, je leur demanderais de juste regarder la définition de « roi fainéant », selon l'encyclopédie wikipedia : « L'appellation de « rois fainéants » (littéralement rois qui ne font rien, « fait néant ») a été attribuée, a posteriori, aux rois francs mérovingiens, succédant, à partir de 639, à Dagobert 1er. Cette appellation a été forgée par Eginhard, biographe de Charlemagne, dans sa Vita Karoli (Vie de Charlemagne), écrite au IXe siècle.

Il légitimait ainsi la prise de pouvoir carolingienne, car, dit-il, les Mérovingiens « n'avaient plus de rois que le nom », n'ayant accompli aucune réforme d'importance au cours de leurs règnes (littéralement « ayant fait néant »). Cette légitimation idéologique incite « à nuancer le sentiment d'éclatement et de décadence » sous le règne de ces rois fainéants. ». Qui peut nier que cette définition va à Paul Biya comme un gant ? Plus accablant pour ce Cnc, le 19 mai 2017, bien avant moi, le journal camerounais « Germinal » titrait à sa grande « une » : Paul Biya, roi fainéant à perpétuité et sans ambition . Vous pouvez observer cette "une" en copie jointe.

A-t-on convoqué ce journal au Cnc ? L' a-t-on suspendu ? Voici ce que disais le Journal libération du 10 octobre 2011 sur Paul Biya : « Pendant que ses concitoyens tirent le diable par la queue (40% de la population vit avec moins de 2 dollars par jour), Biya, surnommé le « roi fainéant», séjourne la majeure partie de son temps dans un hôtel huppé de Genève ou dans son village natal, dans le sud du Cameroun.

Il préside, en moyenne, un Conseil des ministres par an. Le dernier s'est tenu en juillet 2009 ». Un "roi fainéant" inamovible 23/04 /2013 sur France infos. Le Conseil National de la communication a le pouvoir de censurer ces médias au Cameroun ; a-t-il osé ? Voilà ce qui arrive quand des illettrés, des gens aux diplômes douteux, des retraités, des gamins à l'ambition débordante n'espèrent pour exister, que de se montrer de bons valets du roi.

Mais comment pensent-ils s'y prendre pour me faire taire ? Si de telles vacuités y arrivent, il ne me restera plus qu'à aller derrière notre case familiale au village, me pendre comme le célèbre Okonkwo, héros principal de l'ouvrage « Le monde s'effondre » du Nigérian Chinua Achebe.

Benjamin Zebaze